

## Le label Pavillon Bleu révèle son palmarès national à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire !

**Coordonné en France par l'association Teragir depuis 1985, le programme Pavillon Bleu révèle son palmarès national lors d'une cérémonie au Lavandou (Var). À l'approche de la saison estivale, près de 500 sites décrochent le label historique de tourisme durable.**

Cet été, **388 plages et 104 ports de plaisance** pourront hisser le drapeau bleu. Ces **492 sites littoraux et continentaux** œuvrent à l'échelle de leur territoire en faveur d'un tourisme plus respectueux de l'environnement, des écosystèmes et de la santé des êtres humains.

### Le Pavillon Bleu : premier label international de tourisme durable pour les plages et les ports de plaisance

Créé par l'association Teragir il y a 40 ans, le Pavillon Bleu reste un gage de confiance pour les touristes et les vacanciers qui trouvent sur les sites labellisés les informations et les équipements nécessaires à la préservation du territoire, de la biodiversité et des milieux aquatiques. Déployé sur cinq continents dans plus de 50 pays, le premier label international de tourisme durable comptabilise **près de 5 200 sites dans le monde.**

#### PALMARÈS 2025

#### SITES LABELLISÉS PAVILLON BLEU



##### NOMBRE DE SITES LABELLISÉS PAR RÉGION



**« Gestion des déchets, assainissement, protection de la biodiversité et du milieu naturel, économie d'eau, sensibilisation au développement durable : le programme accompagne les gestionnaires des plages et des ports de plaisance et les aide à améliorer leurs pratiques grâce à une cinquantaine de critères pour réduire durablement leur impact sur l'environnement. »**

**GHISLAIN FENOUIL**

Responsable du label Pavillon Bleu

En France, **182 communes font partie du palmarès annuel** tandis que quatre nouvelles communes et deux nouveaux ports le rejoignent pour la première fois : la commune d'Osselle-Routelle (Doubs), la commune de La Couarde-sur-Mer et le Port Larousselle (Charente-Maritime), les communes de Soursac (Corrèze) et de Gourdon (Lot) ainsi que le Port de Honfleur (Calvados).

### L'Occitanie et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur arrivent en tête du palmarès

L'Occitanie occupe la première place du palmarès et comptabilise **120 sites distingués** dans dix de ses départements. L'Hérault et les Pyrénées-Orientales détiennent le plus grand nombre de plages labellisées : 38 et 31 respectivement. **La Région Sud compte cette année 119 lauréats** dans cinq de ses départements. Avec 44 plages et 15 ports, le département du Var obtient le plus grand nombre de labellisations à l'échelle du territoire national.

[Téléchargez la liste des sites labellisés par région et par département](#)

**Une cérémonie nationale accueillie par Le Lavandou (Var), commune historiquement engagée auprès du Pavillon Bleu**

JEUDI 15 MAI 2025 À 14H30

HÔTEL DE VILLE DU LAVANDOU

À l'occasion des 40 ans du label Pavillon Bleu, la commune du Lavandou accueille cette année la cérémonie d'annonce du palmarès et de remise de prix. Lauréate du prix Thomas Joly en 2024 pour son action de préservation de la biodiversité avec sa zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) dans la baie de la Cavalière, la commune s'engage depuis 1986 auprès du label Pavillon Bleu. En 2025, elle obtient sa 39<sup>e</sup> distinction avec sept plages labellisées. Avec une première candidature en 1988, le Port du Lavandou est de son côté lauréat pour la 31<sup>e</sup> fois.



## Près de 80 % des labellisés estiment que le Pavillon Bleu les fait progresser sur l'enjeu de la biodiversité

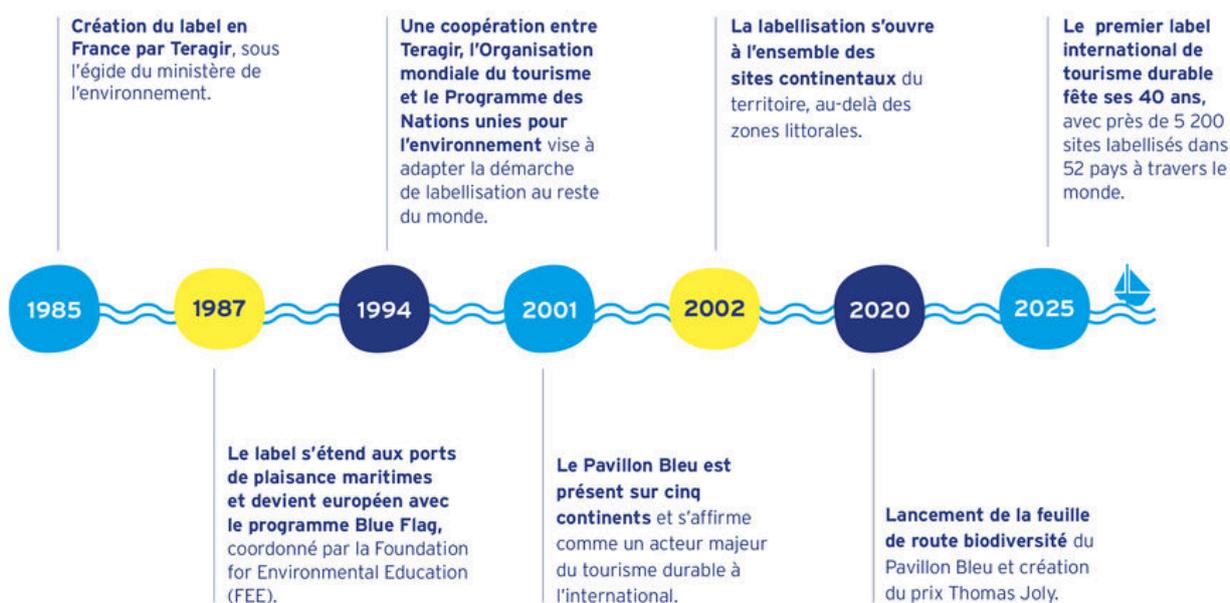
La feuille de route biodiversité du Pavillon Bleu lancée en 2020 a permis un net progrès des communes et des ports de plaisance : près de 80 % des sites labellisés sondés estiment désormais avoir progressé sur cet enjeu. Les critères du label évoluent : **la mise en place d'un inventaire de la biodiversité est devenue obligatoire** pour les plages en 2023 puis pour les ports l'année suivante. Grâce au renforcement progressif de ses exigences, le label historique de tourisme durable contribue à la stratégie nationale biodiversité de la France.

### Le Pavillon Bleu distingue chaque année des initiatives inspirantes en faveur de la biodiversité avec le prix Thomas Joly :

- En 2025, **La Rochelle** remporte le prix pour son projet de reconstitution du marais rétro-littoral de Tasdon. Les bénéfices de la restauration de cet écosystème sont nombreux : retour de la biodiversité, espace de découverte de la faune et de la flore locale, protection naturelle contre les inondations, captage de carbone...
- **Le Port de Dieppe** est également récompensé pour son initiative d'étude et d'observation du plancton. Ce projet innovant allie science participative et pédagogie grâce à des animations auprès du grand public et des scolaires. Au cœur de ce dispositif : la sensibilisation à l'importance du plancton, maillon essentiel de la chaîne alimentaire marine et acteur clé de la régulation du climat.

## Chronologie du label Pavillon Bleu

40 ans d'histoire et d'engagement pour le tourisme durable



### À PROPOS DE PAVILLON BLEU

Développé en France par l'association [Teragir](#), Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable. Il distingue chaque année les plages et les ports de plaisance qui mettent en œuvre de manière permanente une politique de tourisme respectueuse de l'environnement et des humains. Pavillon Bleu est un programme de la Foundation for Environmental Education (FEE) présent dans plus de 50 pays : près de 5 200 plages, ports et bateaux sont labellisés dans le monde. Le Pavillon Bleu fait partie du pôle Tourisme durable de Teragir avec [la Clef Verte](#), premier label environnemental international pour l'hébergement touristique et pour la restauration.

[www.pavillonbleu.org](http://www.pavillonbleu.org)

### Contact Presse :

Juliette Bénet | Responsable communication Teragir  
[juliette.benet@teragir.org](mailto:juliette.benet@teragir.org) | 06 71 85 48 41

